



RA
15



*De notre famille
à la vôtre*

	ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC
1	MISSION
2 et 3	CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 et 5	MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
6 et 7	VISION
8	ÉVQ DANS LA COMMUNAUTÉ
9	PORTRAIT DE L'ANNÉE 2015
10 et 11	RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON
12 à 15	SERVICE RÈGLEMENTATION ET VÉRIFICATION
16 à 20	AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES
21	SALUBRITÉ À LA FERME ET SOINS AUX ANIMAUX
22	ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE CONTRÔLE DES MALADIES AVICOLES
23	GESTION DE L'OFFRE ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES
24 et 25	MARKETING LE POULET DU QUÉBEC
26 et 27	MARKETING LE DINDON DU QUÉBEC
28 et 29	COMMUNICATIONS
30 et 31	COMITÉS
32 à 34	PERSONNEL DES ÉVQ
35	SYNDICATS RÉGIONAUX

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

MISSION

Ensemble vers l'avenir



Issus des syndicats d'éleveurs de volailles, les Éleveurs de volailles du Québec sont regroupés en une association professionnelle qui a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques et sociaux de ses membres. Ils peuvent agir sur les plans local, régional, provincial, national et international concernant les questions qui les préoccupent.

En plus de consulter leurs membres, les Éleveurs de volailles du Québec doivent favoriser et stimuler leur mobilisation et leur participation tout en les tenant informés sur les événements, les enjeux et les perspectives d'avenir du monde avicole.

Lieu de concertation, les Éleveurs de volailles du Québec doivent donner plus de force et de possibilités à la mise en marché collective des produits avicoles. Ils doivent donc mettre en place différents services pour le fonctionnement du *Plan conjoint* ou pour les autres outils de mise en marché.

Les Éleveurs de volailles du Québec comptent, pour remplir leur mission, sur la participation de leurs membres, de leurs dirigeants, de leurs employés et des syndicats régionaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres

Les Éleveurs de volailles du Québec regroupent les éleveurs de poulet et de dindon du Québec, détenteurs de quota de production. Chacun de ces éleveurs fait partie d'un syndicat régional. En tout, il existe cinq syndicats régionaux d'éleveurs de volailles au Québec.

Les dirigeants

Élus à tous les ans dans chacune de leur région respective, les présidents et les premiers vice-présidents des syndicats régionaux forment le conseil d'administration. Un membre du comité des éleveurs de dindon fait également partie du conseil d'administration. Entre eux, ils élisent un président, deux vice-présidents et deux membres qui formeront le comité exécutif. Le conseil d'administration décide des orientations à donner sur les politiques, la réglementation et les questions qui concernent les Éleveurs de volailles du Québec. De son côté, le comité exécutif voit aux affaires courantes et s'assure que les suites aux décisions du conseil d'administration sont données.



DE GAUCHE À DROITE

MONTÉRÉGIE

Pierre-Luc **LEBLANC** président 🐔
François **CLOUTIER** 🐔

RIVE-NORD

Lise **ST-GEORGES** membre du comité exécutif 🐔
Daniel **HUSEREAU** 🐔

MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

René **GÉLINAS** 🐔
Louis-Philippe **ROULEAU** 1^{er} vice-président 🐔

EST-DU-QUÉBEC

Stéphane **VEILLEUX** membre du comité exécutif 🐔
Alain **TALBOT** 🐔

CANTONS DE L'EST

Benoît **FONTAINE** 2^e vice-président 🐔
Mario **BÉRARD** 🐔

MEMBRE DU COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON

Guillaume **CÔTÉ** 🐔



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

On se rappellera de 2015 comme d'une année charnière dans plusieurs dossiers d'envergure provinciale, nationale et internationale, susceptibles d'affecter profondément les politiques de mise en marché en vigueur et l'avenir de la production de volailles au Québec et au Canada. Fidèles à leur mission, les Éleveurs de volailles du Québec ont, à chaque occasion, œuvré dans le but de défendre et de promouvoir les intérêts des éleveurs de poulet et de dindon du Québec.

Secteur du poulet

Le marché du poulet, demeuré consistant et très robuste tout au cours de l'année, s'est traduit au Québec par une hausse de la production domestique de 2,7 % en 2015. Signe que la demande des consommateurs pour le poulet est solide, les prix de gros ont atteint un sommet historique, indiquant ainsi un appétit pour le poulet que l'industrie n'a pas tout à fait réussi à apaiser.

À moyen et à long termes, les perspectives de croissance du marché demeurent favorables au poulet. En effet, ses qualités nutritives, son prix au détail concurrentiel, son excellente réputation en termes de salubrité et de bien-être animal, son universalité ainsi que son bilan écologique devraient continuer à soutenir sa croissance et à renforcer sa position de leader dans le marché des viandes.

Enfin, le prix payé aux éleveurs a diminué de 3,1 % en 2015. Cette seconde baisse en autant d'années reflète la réduction du prix des grains et la révision de la formule d'établissement des prix.

Le 2 octobre 2015, les ÉVQ ont déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec un projet de modification du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*. Notre démarche vise à resserrer les modalités d'attribution et de transfert de quotas. Les ÉVQ proposent, par ce projet de *Règlement*, la mise en place d'outils additionnels pour le suivi, la vérification et le contrôle de la détention de quota. Les ÉVQ proposent aussi des mesures qui accorderont au *Règlement* la souplesse requise pour répondre à des situations qui sont hors du contrôle des éleveurs ou qui peuvent se produire occasionnellement dans le cours normal des affaires, mais sans nuire à la collectivité des éleveurs. Au moment d'écrire ces lignes, la Régie procède à des audiences sur ce projet de *Règlement*.

Les ÉVQ ont choisi de mettre fin au Protocole d'entente sur la gestion des garanties d'approvisionnement avec les Chicken Farmers of Ontario, l'Association des abattoirs avicoles du Québec et l'Association of Ontario Chicken

Processors. Cette décision vise à favoriser le maintien, au Québec, d'une diversité d'acheteurs de toutes tailles de façon à développer le plein potentiel de tous les marchés.

Les ÉVQ ont poursuivi leur travail au sein du comité bien-être animal de la filière avicole, qui a connu de nombreuses avancées en 2015. Celui-ci s'est notamment penché sur le développement d'un protocole d'embauche et d'une politique de soins des animaux visant à sensibiliser les employés à l'importance du bien-être animal. Nous avons aussi collaboré à l'élaboration de la méthode de démarrage attentionnée *Poussin Podium* développé par la Chaire en recherche avicole de l'Université de Montréal. Cette méthode vise à maximiser le poids des poussins durant les premiers jours de vie, améliorant, par le fait même, leur indice général de santé et de bien-être.

Le travail de surveillance du respect des exigences qu'imposent les certifications PASAF (*Programme d'assurance de la salubrité des aliments à la ferme*) et PSA (*Programme de soins aux animaux*) s'est poursuivi tout au cours de l'année. Aujourd'hui, 99 % des fermes québécoises possèdent la certification PASAF et 95 % la certification PSA. Les ÉVQ prévoient adopter en 2016 des mesures qui permettront d'atteindre un taux de certification de 100 % dans ces deux programmes.

La campagne publicitaire pour le Poulet du Québec *De notre famille à la vôtre* qui s'est poursuivie en 2015 a remporté le prix *Cœur d'or* du concours *Les Prix du cœur de la publicité* pour ses qualités humaines, ses valeurs de respect et sa façon de solliciter le consommateur de façon responsable.

Cette campagne s'inscrit dans un effort global visant à créer et à maintenir un niveau de confiance et de sympathie élevé envers le poulet et les éleveurs de poulet du Québec. Ce rôle, qui nous appartient en propre, contribue à stimuler la demande primaire pour le poulet. Selon une étude menée auprès de la population, la performance de cette campagne a largement dépassé les attentes que nous nous étions fixées. Les éleveurs de poulet du Québec occupent ainsi une place de choix dans le cœur des Québécois.

En mai 2015, les PPC soumettaient aux offices provinciaux et aux régies provinciales un projet d'entente opérationnelle basé sur le protocole d'entente conclu par les 10 provinces en juillet 2014. Ce projet établit la répartition de la croissance de la production canadienne entre les provinces selon une approche dite de « croissance différenciée ». En décembre 2015, le conseil d'administration des PPC, dont font partie les représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de

volailles (CCTOV), de l'Association canadienne des sur-transformateurs de volailles (ACSV) et de Restaurants Canada, a appuyé à l'unanimité une résolution confirmant son appui au projet d'entente opérationnelle. Six régies provinciales ont déjà confirmé leur appui à ce projet et nous sommes confiants que les régies de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Québec les auront rejointes en 2016.

Secteur du dindon

Les conditions de marché favorables au poulet s'appliquent aussi au dindon, une viande blanche et maigre qui répond en tous points aux tendances de consommation émergentes. Ce contexte de marché porteur favorise une croissance robuste de la production. Ainsi, le secteur du dindon, dynamisé entre autres par l'industrie de la surtransformation, a bien progressé en 2015, la production québécoise augmentant de 3,1 %. Cette performance a permis de renforcer la position concurrentielle du Québec, dont la part de l'allocation commerciale canadienne atteint dorénavant 22,9 % comparativement à 22,4 % en 2014. L'allocation émise pour la période 2016-2017 pour le dindon lourd indique que cette tendance se poursuivra.

Quant aux prix à la ferme pour le dindon à griller, ceux-ci ont, compte tenu de la baisse du prix des grains, quelque peu fléchi en 2015.

Fait à noter, la vitalité du marché constitue un terrain fertile pour nos programmes de marketing qui visent à créer une proximité avec les consommateurs et à les amener à considérer le dindon dans leur alimentation hebdomadaire. C'est pourquoi les commandites sont au cœur de notre stratégie de déploiement pour le Dindon du Québec. Goûter le produit, sous différentes formes et à différents moments de l'année, dans un contexte d'événement festif, constitue l'essence même du changement des habitudes alimentaires. À cet égard, nous comptons accentuer nos efforts auprès des consommateurs, mais également auprès des détaillants et des restaurateurs en 2016.

Lorsque les consommateurs choisissent un dindon d'ici, ils se procurent un oiseau qui a été élevé dans le respect des exigences les plus strictes du *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et du *Programme de soin des troupeaux* (PST).

En terminant, le *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* encadre depuis 2013 le processus d'accès au quota par un système de vente centralisée. En 2015, 1 200 m² de dindon lourd et 2 928 m² de dindon

léger ont été transigés de cette façon. En 2016 par ailleurs, les membres du comité des éleveurs de dindon procéderont à une révision de ce *Règlement* afin de parfaire certains éléments du *Règlement* de 2013.

Négociations commerciales

Sur la scène nationale et internationale, les négociations commerciales dans le cadre du Partenariat transpacifique ont connu leur dénouement avec la conclusion d'une entente le 5 octobre 2015. Ces négociations ont donné lieu à de nombreuses initiatives de sensibilisation et de mobilisation de la part de la Coalition GO5, dont la mise sur pied de la campagne *Forts et unis*. Celle-ci a uni toutes les forces convergentes du Québec en soutien à la gestion de l'offre.

Dans ces négociations, le gouvernement du Canada a reconnu l'importance de maintenir l'intégrité du système de mise en marché collective pour le poulet, le dindon, les œufs et le lait ainsi que les piliers qui doivent nécessairement le supporter. Ce système, doit-on le rappeler, a démontré toute son efficacité depuis plus de cinquante ans en contribuant plus que tout autre au développement économique de toutes les régions du Québec, en permettant aux consommateurs d'ici de s'approvisionner de produits locaux de grande qualité, à prix abordables, et ce, en l'absence de toute aide financière de l'État.

Les concessions faites par le Canada pour les produits laitiers, les œufs et la volaille provoqueront néanmoins un manque à gagner significatif pour l'économie du Canada, du Québec et de ses régions. C'est pourquoi il faut que se matérialise le resserrement des contrôles douaniers touchant les importations qui contournent les contingents tarifaires ainsi que les mesures de compensation annoncées par le gouvernement au moment de la conclusion de l'entente de principe conclue par les partenaires du PTP, en octobre dernier. L'élimination de ces importations toxiques pourrait, en effet, se traduire par une hausse significative de la production de poulet et de sa contribution à l'activité économique, selon les estimations réalistes du volume qu'elles représenteront.

Dossiers généraux

Le 4 décembre, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal. À cette occasion, les ÉVQ ont tenu à déposer un mémoire et à s'exprimer lors de la commission parlementaire qui a

précédé l'adoption de la loi. Il importait pour nous de défendre le principe de l'exception agricole et de démontrer la compétence des éleveurs à traiter leurs oiseaux dans des conditions qui protègent leur bien-être.

Du côté de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA), les diverses instances de ses membres procèdent actuellement à des consultations sur le développement d'un régime d'indemnisation qui couvrirait certains coûts et pertes d'éleveurs et autres intervenants de la filière avicole comme les abattoirs, les couvoirs, les classificateurs, les transformateurs d'œufs et les meuneries lors d'éclosions possibles de certaines maladies avicoles. À la suite de ces consultations, l'ÉQCMA poursuivra ses travaux vers la mise en oeuvre de ce régime.

Enfin, la réorganisation des services internes et du personnel des ÉVQ, amorcée en 2015, se poursuivra en 2016 afin d'améliorer l'efficacité des opérations ainsi que la qualité des services dispensés aux éleveurs de poulet et de dindon.

À cet effet, les nouveaux postes créés apporteront une expertise de pointe et des compétences techniques et légales adaptées à nos nouveaux besoins. Certains postes ont été comblés en 2015 alors que les autres le seront en 2016.

Quant à la mise en place de la deuxième phase du système informatique *Voltige* qui devait s'amorcer en 2015, il sera possible d'y procéder lorsque le *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* aura été approuvé par la Régie et qu'il pourra ainsi être intégré au système informatique.

Remerciements

L'ensemble des interventions et du travail réalisé par les ÉVQ en 2015 n'aurait pu être possible sans le soutien et l'implication active des administrateurs et du comité des éleveurs de dindon. Nous leur en sommes reconnaissants et tenons à souligner leur engagement. Nous tenons aussi à souligner le travail du personnel des ÉVQ qui s'est démarqué par son ardeur et son dévouement dans un contexte où la charge de travail devient parfois intense. Enfin, il va de soi que nous soulignons l'appui de l'ensemble des éleveurs, dont la confiance nous honore.



Pierre-Luc LEBLANC, président




Pierre FRÉCHETTE, directeur général



VISION

Par l'établissement de règlements, de conventions et de politiques favorisant le renforcement de la position concurrentielle du Québec, le développement de ses marchés, l'établissement de la relève, l'accès au quota et l'amélioration continue de la gérance, par l'exercice d'un leadership déterminant au niveau canadien dans les dossiers commerciaux, en respect avec ses valeurs et en s'appuyant sur elles, les Éleveurs de volailles du Québec feront en sorte de conserver et d'accroître les parts de marché du Québec en misant sur le maintien de fermes familiales rentables dans un marché canadien dont les Éleveurs de volailles du Québec constitueront le premier agent de croissance.

« Nous travaillons avec passion
et l'avenir de nos fermes
nous tient à cœur. »





LES ÉVO DANS LA COMMUNAUTÉ



La volaille au Québec c'est...



21 708
EMPLOIS
directs et indirects*

814
ÉLEVEURS DE VOLAILLES, DONT :
753 **136**
FAMILLES D'ÉLEVEURS DE POULET ** FAMILLES D'ÉLEVEURS DE DINDON

POULET :
409 842 731 kg vifs **

Dindon : **43 950 255** kg vifs **



IMPÔTS
ET TAXES :
543 M\$*

1,63
milliard \$
en
contribution
au PIB*



* Kevin Grier, Market Analysis and Consulting Inc.,
Contribution économique des secteurs du poulet, dindon, oeufs de
consommation et oeufs d'incubation, 2013 – Données préliminaires.

** Statistiques ÉVQ, 2015

RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON

Le comité des éleveurs de dindon des ÉVQ, qui s'est réuni 21 fois en 2015, voit au bon cheminement des divers dossiers touchant directement et indirectement la mise en marché du dindon au Québec et au Canada. Les membres du comité traitent ainsi de questions relatives à l'allocation, au commerce international, à la salubrité, au bien-être animal, à l'environnement, à la commercialisation et à l'exportation.

D'entrée de jeu, notons qu'en 2015 la production québécoise de dindon a augmenté de 3,1 % comparativement à 2014. Comme en témoignent les livraisons d'oiseaux de plus de 10,8 kg, qui ont connu une hausse impressionnante de 6,7 %, le secteur de la surtransformation est en forte progression. Les livraisons d'oiseaux de 10,8 kg et moins ont, quant à elles, connu une croissance de 1 %.

En ce qui concerne l'accès au quota, le *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* prévoit quatre enchères séparées à chaque séance de vente centralisée, soit une pour le quota de dindon léger et une autre pour le quota de dindon lourd, et ce, pour chacune des zones 2 et 3. Lors de la séance de vente centralisée tenue le 25 octobre, 1 200 m² de dindon lourd furent transigés dans la zone 2 et 2 928 m² de dindon léger dans la zone 3.

Sur la base d'une entente convenue pour la période réglementaire 2016-2017, le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, qui composent la région de l'Est, se sont réparti les allocations de surtransformation. Le mode de répartition retenu comprend trois niveaux. Ainsi :

- ☛ il n'y a pas de partage entre l'Ontario et le Québec pour les demandes de moins de 2 Mkg;
- ☛ il y a un partage 75/25 entre l'Ontario et le Québec (75 % pour la province qui demande l'allocation et 25 % pour l'autre province) pour la portion des demandes de 2 Mkg et plus;
- ☛ enfin, 3,42 % des volumes ainsi obtenus par l'Ontario et le Québec sont transférés au Nouveau-Brunswick.

Pour l'année 2016-2017, les transformateurs du Québec ont demandé une augmentation de 1,5 million de kilogrammes de l'allocation de dindon aux fins de surtransformation, ce qui représente une hausse de 5,9 % de l'allocation pour le Québec une fois la formule de partage appliquée. Depuis 2010-2011, la mise en place des mécanismes de répartition de la croissance de dindon de surtransformation aura permis au Québec de hausser



sa part de marché de 4,5% par rapport à l'ensemble des provinces de l'Est pour atteindre 30,5% pour ce secteur en 2016-2017.

La mise sur pied d'un programme de démarrage en production de dindon est un autre dossier important sur lequel s'est penché le comité des éleveurs de dindon en 2015. Visant à favoriser le démarrage et la pérennité de nouvelles entreprises avicoles, ce programme sera soumis pour approbation à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en 2016.

Le comité des éleveurs de dindon a, par ailleurs, amorcé des négociations avec l'industrie sur la question du prix des dindons lourds de plus de 16 kg. Des analyses sur le prix du dindon léger sont aussi actuellement en cours.

Enfin, 95% des fermes de dindons du Québec sont maintenant certifiées pour le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et le *Programme de soin des troupeaux* (PST). Par ailleurs, près de 180 personnes ont suivi la formation sur les méthodes recommandées d'euthanasie pour le dindon. Le comité des éleveurs de dindon a également participé activement aux consultations publiques sur le *Code de pratique recommandées pour le*

soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage.

En terminant, les éleveurs de dindon du Québec ont renouvelé leur soutien à la lutte contre le cancer de la prostate en participant pour une cinquième année consécutive à la campagne de financement de PROCURE. En 2015, les éleveurs de dindon ont également choisi de supporter l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau de Joliette dont la mission est d'améliorer les conditions de vie immédiates des jeunes sans abri et en difficulté de 18 à 30 ans.

Un montant de 20 186\$ a été recueilli grâce à un cocktail-bénéfice tenu en marge de l'assemblée annuelle des éleveurs de dindon le 14 avril 2015. La somme amassée a été partagée à parts égales entre les deux causes soutenues par les éleveurs de dindon du Québec.

DE GAUCHE À DROITE

Pierre-Luc LEBLANC président

Laurent MERCIER Jr vice-président, Secteur A (Outaouais-Laurentides et Lanaudière)

Guy JUTRAS Secteur B (Mauricie et Centre-du-Québec)

Calvin MCBAIN délégué du Québec aux ÉDC, Secteur C (Québec, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Beauce et Côte-du-Sud)

Guillaume CÔTÉ Secteur D (Saint-Jean–Valleyfield, Montérégie-Est et Estrie)

Alain LANOIE Secteur D (Saint-Jean–Valleyfield, Montérégie-Est et Estrie)

André BEAUDET Secteur dindon de reproduction



SERVICE RÈGLEMENTATION ET VÉRIFICATION

Le Service réglementation et vérification voit à l'application et à l'administration des règlements et des conventions sur la mise en marché de la volaille au Québec.

Planification – organisation

En 2015, les changements proposés au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet* et la réorganisation des services administratifs et du contingentement ont nécessité beaucoup de temps et de ressources. Nous prévoyons pour l'année 2016 percevoir les effets de ces changements sur l'organisation des ressources humaines. La fédération a, par conséquent, pris les actions nécessaires pour revoir ses activités et s'assurer de pouvoir gérer à court et moyen termes les transformations.

Règlementations – conventions

Convention de mise en marché du poulet

Les ÉVQ ont déposé le 15 octobre 2015 un projet de *Convention sur la mise en marché du poulet*. Ce projet de *Convention* ne prévoit aucune notion de volume de référence ou de volume d'approvisionnement.

La nouvelle *Convention* vise à favoriser le développement et la mise en marché des produits avicoles ainsi qu'à accroître les marchés existants avec la collaboration de la filière.

Des rencontres sont prévues en 2016 afin de permettre aux parties de discuter et de négocier les améliorations proposées. Ce dossier constituera une priorité en 2016 pour les ÉVQ.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet

La fédération a déposé le 2 octobre 2015 à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec une demande d'approbation du règlement modifiant le *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*.

Les objectifs sont multiples, soit :

- ☛ mettre en place l'obligation de produire des déclarations assermentées afin de contrôler et de suivre la détention directe et indirecte des quotas des titulaires;
- ☛ assurer un processus de contrôle de tous les types de transferts de quota avec approbation de la fédération;
- ☛ ajouter certaines flexibilités dans le *Règlement* dans le cadre de situations particulières;
- ☛ permettre la vente de quota de gré à gré dès la levée du moratoire.

La demande de modification du *Règlement* présente des changements importants et vise à renforcer les mécanismes de contrôle de la détention des quotas. Cette demande correspond à une première étape des modifications qui sont envisagées afin de rendre la gestion et le contrôle plus efficace. Les étapes ultérieures seront abordées par la suite, notamment l'accessibilité du quota, les locations, la relève et la détention maximale.

Convention de mise en marché du dindon

Le comité des éleveurs de dindon a amorcé une réflexion pour la mise en place d'ententes d'approvisionnement pour améliorer le suivi et le contrôle de la production. Une première rencontre avec la filière avicole a eu lieu afin de discuter d'un mécanisme et des modifications qui devront être apportées à la *Convention de mise en marché*. Toutefois, aucun changement n'a été apporté à la *Convention* en 2015.

Règlement sur la production et la mise en marché du dindon

La version actuelle du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* est en vigueur depuis février 2014. Mentionnons que la filière avicole avait demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en 2014 d'abroger plusieurs articles du *Règlement* en vigueur. À cet effet, des audiences sont planifiées en mai 2016.

Le comité des éleveurs de dindon prévoit également revoir les mécanismes de suivi de la production destinée aux marchés d'exportation.

Une séance de vente de quotas à l'encan a été réalisée le 9 octobre 2015 pour les périodes D69-E45 débutant le 1^{er} mai 2016. Le nombre de mètres carrés transigés par zone est de 1 200 m² pour la zone 2 et de 2 928 m² pour la zone 3, pour un total de 4 128 m².

Nombre de titulaires de quota, éleveurs au 31 décembre 2015

Poulet et dindon

Au 31 décembre 2015, la répartition des 814 éleveurs, titulaires de quota se lit comme suit:

☛ 753 titulaires de quota de poulet;

☛ 136 titulaires de quota de dindon; (61 éleveurs de dindon seulement)

☛ 75 titulaires de quota produisent à la fois du poulet et du dindon.

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - POULET

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES		QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS		TRANSFERTS EN 2015			
	2015	2014	2015	2014	NBRE	ACHATS	NBRE	VENTES
			m ²	m ²		m ²		m ²
01 Montérégie	139	140	369 394	369 194	1	1 040	1	1 040
02 Rive-Nord	183	183	636 394	636 394	1	500	1	500
03 Mauricie—Centre-du-Québec	142	142	461 491	461 491	2	1 600	2	1 600
04 Est-du-Québec	166	168	526 868	526 668	3	1 805	3	1 805
05 Cantons de l'Est	123	123	358 604	358 404	1	1 650	1	1 650
TOTAL	753	756	2 352 751	2 352 151	8	6 595	8	6 595

TITULAIRES ÉLEVEURS, QUOTAS DÉTENUS ET TRANSFERTS DE QUOTA - DINDON

RÉGION	NOMBRE DE TITULAIRES		QUANTITÉ DE QUOTAS DÉTENUS		TRANSFERTS EN 2015			
	2015	2014	2015	2014	NBRE	ACHATS	NBRE	VENTES
			m ²	m ²		m ²		m ²
01 Montérégie	38	38	234 958	234 958	0	0	0	0
02 Rive-Nord	23	23	94 829	94 829	0	0	0	0
03 Mauricie—Centre-du-Québec	17	17	61 746	61 746	0	0	0	0
04 Est-du-Québec	38	39	134 808	134 808	12	6 094	5	6 094
05 Cantons de l'Est	20	19	96 741	96 741	1	6 383	1	6 383
Encan					3	3 524	10	3 524
TOTAL	136	136	623 082	623 082	16	16 001	16	16 001

« Pour nous, offrir une volaille
de qualité est une priorité. »



SERVICE RÈGLEMENTATION ET VÉRIFICATION

Relève avicole (production poulet)

Pour les besoins du *Programme d'aide à la relève avicole*, les Éleveurs de volailles du Québec ont émis 600 m² de quota de poulet en 2015.

Les trois candidatures reçues ont été jugées admissibles. Les trois candidats ont eu droit à un prêt de quota de 200 m² chacun.

Vérifications, inspections et enquêtes

Le travail d'inspection, de vérification et d'enquête est un rouage important de l'ensemble du système de gestion de la production au Québec. Les ressources affectées à ces fonctions ont continué d'arpenter le territoire afin d'assurer le respect de la réglementation. À la suite du départ de l'un de nos inspecteurs, les ÉVQ prévoient l'embauche d'un vérificateur analyste qui révisera les méthodes et les processus d'inspection.

Au cours de l'année 2015, 707 éleveurs sans quota ont été visités et 117 étaient hors normes. De ce nombre, 11 ont reçu un avertissement, 6 ont été pénalisés, dont un cas qui sera référé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour l'obtention d'une ordonnance lui interdisant de produire au-delà des quantités permises. Les 100 autres cas sont conformes mais auront une supervision plus serrée de la part de nos inspecteurs vérificateurs dans la prochaine année.

Conformément à la sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet*, les activités de vérification auprès des acheteurs et des abattoirs ont été réalisées par une firme externe de vérificateurs. Le comité de vérification, composé de représentants de la fédération et de l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), a sélectionné la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton pour effectuer la vérification des abattoirs et acheteurs. Les honoraires de vérification sont, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle *Convention de mise en marché*, assumés à parts égales par la fédération d'une part et l'AAAQ d'autre part.

Notre objectif est d'encadrer la production de façon à maintenir l'équilibre de la mise en marché québécoise tout en freinant l'expansion d'activités illégales susceptibles de rompre cet équilibre.

En s'assurant que les règlements et les conventions sont respectés, les Éleveurs de volailles du Québec voient ainsi à la bonne marche du *Plan conjoint* et protègent les intérêts de l'ensemble des éleveurs.

Des gens de passion



AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES



Le Service des affaires économiques et des programmes fait le suivi des marchés de la volaille et des programmes à la ferme des Éleveurs de volailles du Québec. De plus, il s'occupe des dossiers relatifs à l'environnement, à la salubrité, au bien-être animal, à la recherche et au transfert et à divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.

Statistiques

Poulet et dindon

À l'aide d'indicateurs économiques, un bilan de l'évolution des marchés du poulet et du dindon en 2015 a été dressé en termes d'allocation, de production, d'inventaires et de prix aux éleveurs.

Poulet

La production totale de poulet a augmenté de 2,1 % en 2015, comparativement à 2014 au Québec; au Canada, on note une augmentation de 3,0 % entre les deux années. Au cours de la même période, la production domestique a augmenté de 2,7 %, alors que la production pour l'expansion des marchés a diminué de 7,4 % au Québec.

La production globale cumulative des périodes A128 à A133 a atteint une performance de 100,3 % comparativement à l'allocation.

La plus haute performance a eu lieu en A128 avec 101,6 % et la plus basse en A132 avec 98,1 %.

Sur une base mensuelle, les inventaires canadiens de poulet ont été généralement inférieurs à la fourchette cible des PPC. L'année 2015 s'est terminée avec des inventaires de poulet en hausse, principalement attribuable à des inventaires plus élevés dans la catégorie *Surtransformé*.

Dindon

La production totale de dindon a augmenté de 3,1 % en 2015 par rapport à l'année dernière au Québec alors qu'elle a augmenté de 2,1 % pour l'ensemble canadien.

Au 31 décembre 2015, les inventaires canadiens étaient 50,1 % au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date et à 29,1 % des inventaires de l'année précédente.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES

Performance allocation et production de poulet au Québec, 2015

Au cours des 48 semaines comprises entre les périodes A128 et A133, le Québec a produit pour le marché domestique 263,34 millions de kilogrammes de poulet éviscéré, soit un peu plus que l'allocation domestique de 262,63 millions de kilogrammes (performance de 100,3%).

Pendant les mêmes périodes, 14,85 millions de kilogrammes de poulet ont été produits au Québec pour le *Programme d'expansion de marché*, ce qui correspond à 5,3 % de la production totale de la province.

Sur une base d'année civile (1^{er} janv. - 31 déc. 2015), le Québec a réalisé une production totale de quelque 301,9 millions de kilogrammes de poulet. Cette production est supérieure de 2,1 % à la production réalisée en 2014.

PERFORMANCES DE PRODUCTION (millions de kilogrammes, éviscéré)

PÉRIODE	PRODUCTION		TOTAL	ALLOCATION		PERFORMANCE
	DOMESTIQUE	EXPORTATION		DOMESTIQUE		
A128	42,92	2,51	45,43	42,22	101,6%	
A129	43,50	2,35	45,84	43,17	100,8%	
A130	45,36	2,57	47,93	45,15	100,5%	
A131	43,94	2,09	46,03	44,00	99,9%	
A132	42,86	2,82	45,68	43,67	98,2%	
A133	44,77	2,52	47,29	44,42	100,8%	
TOTAL	263,34	14,85	278,20	262,63	100,3%	

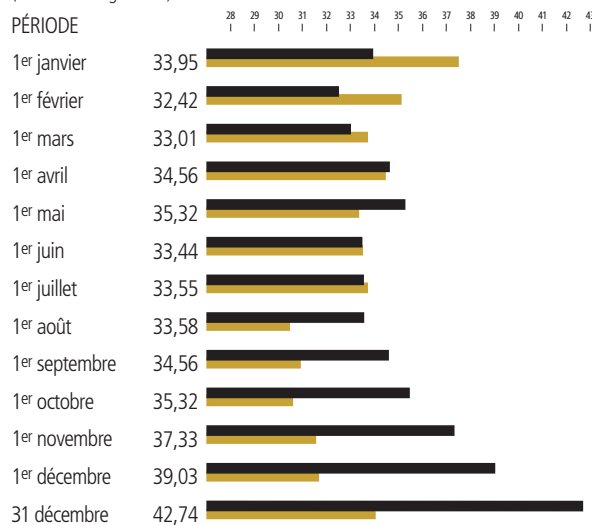
Inventaires de poulet au Canada, 2014-2015

Les inventaires de poulet durant l'année 2015 se situaient près de la moyenne historique 2010-2014 pour les trois premiers trimestres de l'année. En fin d'année, une hausse des inventaires des catégories *Cuisses*, *Divers* et *Produits surtransformés* (autres que *Poitrines désossées*) a été observée.

Cette hausse des inventaires de viande brune et de parties résiduelles de la carcasse est en large partie attribuable à la fermeture de marchés d'exportation en 2015 en lien avec la présence de grippe aviaire en Ontario et en Colombie-Britannique.

Malgré cette hausse, les inventaires excluant *Cuisses* et *Divers* se situaient dans la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada en début d'année.

INVENTAIRES (millions de kilogrammes)

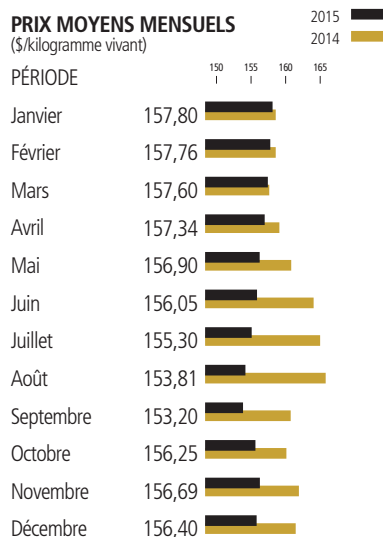


Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de poulet du Québec, 2014-2015

En 2015, le prix moyen obtenu par les éleveurs de poulet a été de 1,559\$/kg, comparativement à 1,609\$ l'année précédente (-3,1 %).

Une diminution du prix du poulet a été observée entre 2014 et 2015 en lien avec la baisse du prix sur le marché des grains et la révision de la formule de prix ontarienne.

PRIX MOYENS MENSUELS (\$/kilogramme vivant)

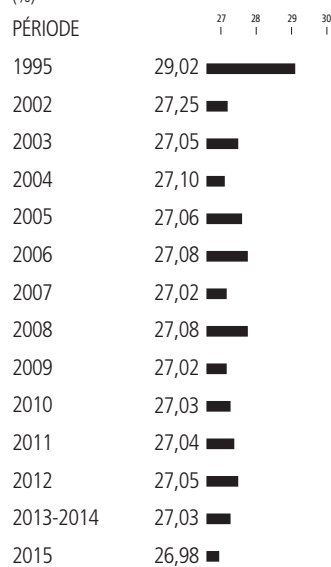


Catégorie de référence: 2,15 à 2,45 kilogrammes

Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du poulet, 1995-2014

En 2015, la part de marché du Québec a représenté en moyenne 26,98 % de l'allocation domestique canadienne.

PARTS DE MARCHÉ DU QUÉBEC (%)



AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES

Parts de marché du Québec à l'intérieur du marché canadien du dindon, 2001-2017

La part de marché sur l'allocation commerciale détenue par le Québec s'est établie à 22,9% de l'allocation canadienne pour la période 2015-2016.

Une hausse des parts de marché du Québec est attendue pour 2016-2017 qui devraient, selon l'allocation émise, atteindre 23,2% de l'allocation commerciale canadienne.

PARTS DE MARCHÉ DU QUÉBEC (%)

PÉRIODE	21	22	23
2001-2005	22,9		
2005-2006	22,8		
2006-2007	22,2		
2007-2008	22,1		
2008-2009	22,2		
2009-2010	22,3		
2010-2011	21,9		
2011-2012	21,6		
2012-2013	22,0		
2013-2014	22,2		
2014-2015	22,4		
2015-2016	22,9		
2016-2017	23,2		

Moyenne mensuelle des prix payés aux éleveurs de dindon du Québec, 2014-2015

Les prix aux éleveurs du Québec ont diminué de 0,012 \$/kg pour le dindon à griller et de 0,008 \$/kg pour la femelle lourde à griller entre 2014 et 2015. Ils ont augmenté de 0,013 \$/kg pour la femelle lourde et sont demeurés inchangés en moyenne pour le dindon lourd mâle entre 2014 et 2015.

PRIX PAYÉS AUX ÉLEVEURS (\$/kilogramme)

MOIS	À GRILLER	FEMELLE LOURDE		MÂLE
	À griller	À griller	Lourde	
2014	2,002	1,917	1,901	2,012
2015	1,977	1,917	1,877	1,962
VARIATION	-0,012	-0,008	0,013	0,000

Inventaires de dindon au Canada, 2014-2015

Les inventaires de dindon au Canada sont passés de 14,7 millions de kilogrammes au 1^{er} janvier 2015 à 18,9 millions de kilogrammes au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, les inventaires canadiens étaient 50,3% au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date et à 28,7% des inventaires de l'année précédente. Les inventaires de *Dindon de moins de 5 kg et entre 5 et 9 kg* sont en progression respectivement de 80,6% et 27,6% par rapport à l'an dernier. Les inventaires de *Morceaux autres* sont en forte progression (+ 51,3%) par rapport à l'an dernier, alors que les *Poitrines désossées* sont en baisse de 28,7%. Les inventaires de *Dindon de plus de 9 kg* sont en baisse de 66,9%.

INVENTAIRES (millions de kilogrammes)

PÉRIODE	2015	2014
1 ^{er} janvier	14,70	
1 ^{er} février	21,03	
1 ^{er} mars	24,15	
1 ^{er} avril	22,80	
1 ^{er} mai	27,24	
1 ^{er} juin	30,24	
1 ^{er} juillet	36,26	
1 ^{er} août	41,24	
1 ^{er} septembre	45,33	
1 ^{er} octobre	38,26	
1 ^{er} novembre	32,49	
1 ^{er} décembre	27,86	
31 décembre	18,93	

Consommation

Les conditions de marché favorables au poulet et au dindon en 2015 devraient se maintenir en 2016. Le bœuf ne démontrant que de faibles signes de reprise, le poulet devrait maintenir une position concurrentielle avantageuse dans le marché. La consommation du dindon demeure, quant à elle, stable.

CONSOMMATION DE VIANDES 2010-2014

ANNÉE	POULET		DINDON		BŒUF		PORC		POULE		AUTRES		TOTAL
	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	PER CAPITA KG	PDM*	
2010	30,5	34,1%	4,3	4,9%	27,9	31,2%	22,1	24,7%	2,5	2,8%	2,1	2,2%	89,4
2011	30,0	34,2%	4,3	4,8%	27,3	31,1%	21,5	24,5%	2,6	3,0%	2,1	2,1%	87,8
2012	29,8	33,4%	4,2	4,7%	27,6	31,0%	22,3	25,0%	3,3	3,7%	1,8	1,9%	89,0
2013	30,1	34,4%	4,2	4,9%	27,3	31,3%	20,9	23,9%	2,9	3,4%	2	1,9%	87,4
2014	30,9	35,7%	4,1	4,7%	26,5	30,6%	20,6	23,8%	2,5	2,8%	2,1	2,1%	86,7

* Part de marché

Source : Statistique Canada

SALUBRITÉ À LA FERME ET SOINS AUX ANIMAUX

Adoption de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

Dans un mémoire déposé à la CAPERN et lors de l'audience à l'Assemblée nationale du 6 octobre dernier, les ÉVQ ont fait part de leurs commentaires quant au projet de loi n° 54. Ce projet de loi, qui a été déposé l'été dernier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Pierre Paradis, a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec le 4 décembre dernier. Par conséquent, le Code civil du Québec a été modifié et une nouvelle loi provinciale a été édictée portant le nom de la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal. Cette dernière remplace la Loi sur la protection sanitaire des animaux (P-42).

Lors de la commission parlementaire sur ce projet de loi, les ÉVQ ont fait valoir leur position sur plusieurs enjeux. Le maintien de l'exception agricole, les dispositions traitant du chargement et du transport, les pouvoirs d'inspection, la biosécurité et la conditionnalité constituent les principaux éléments pour lesquels des représentations ont été effectuées.

Les ÉVQ travaillent actuellement à développer une procédure d'intervention pour les inspecteurs du MAPAQ pour assurer le respect des mesures de biosécurité à la ferme. Un plan d'intervention, à la suite du dépôt d'une plainte au MAPAQ, sera également développé et soumis pour discussion au ministère.

Mise à jour du Code de pratiques

Le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Poulets, dindons et reproducteurs du couvoir à l'abattage* prend le virage de la dernière étape de mise à jour. Pour cette étape, le comité d'élaboration du Code, formé d'éleveurs, de représentants de l'industrie avicole, de représentants des groupes de défense des animaux et de représentants d'associations de vente au détail et de restauration, vient de terminer la lecture des commentaires émis lors de la période de commentaires publics tenue cet automne.

Les Éleveurs de volailles du Québec participent activement à ces consultations en collaboration avec les ÉDC et les PPC.

La parution de la nouvelle version du *Code de pratiques* est prévue pour juin 2016. Par la suite, les exigences de bien-être animal du *Programme de soins aux animaux* et du *Programme de soin des troupeaux* des éleveurs de poulet et de dindon seront à leur tour mises à jour.

Comité bien-être animal de la filière avicole

Les Éleveurs de volailles du Québec ont poursuivi leur implication auprès du comité bien-être animal de la filière avicole. Ce comité travaille à l'élaboration de recommandations qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons en lien avec les problématiques vécues sur le terrain.

Ce comité, qui est formé de représentants des Éleveurs de volailles du Québec, de l'Association des abattoirs avicoles du Québec, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, des Couvoiriers du Québec, du Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec, des transporteurs et des attrapeurs, a notamment travaillé sur l'euthanasie des dindons, sur le *Poussin Podium* en 2015 et sur le développement d'un protocole d'embauche ainsi que sur une politique de soins des animaux pour sensibiliser les employés à l'importance du bien-être animal.

Bilan des formations sur l'euthanasie des dindons

Au total, huit formations sur l'euthanasie des dindons ont été tenues en 2015 par le Dr Ghislain Hébert, médecin vétérinaire, en collaboration avec M^{me} Nathalie Robin, agr., des ÉVQ. Près de 180 personnes ont suivi la formation, soit des éleveurs de dindon, leurs employés de ferme et des représentants de meuneries, de couvoirs, d'abattoirs et de compagnies de transport. Parmi les éleveurs de dindon du Québec, 82 % ont suivi la formation.

Cette formation sur l'euthanasie des dindons a permis aux éleveurs de parfaire leurs connaissances sur les méthodes recommandées et sur les nouvelles technologies dans ce domaine, et ce, afin d'assurer le bien-être de l'animal et la santé du troupeau.

Ces formations ont été financées en partie en vertu du programme *Salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux*, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Vidéo Poussin Podium: mesurez le bien-être des poussins!

Les ÉVQ ont appuyé le développement de la méthode de démarrage attentionnée *Poussin Podium* issue du projet *Test de production à grande échelle de poulets sans antibiotiques* de la Chaire en recherche avicole de la Faculté de médecine vétérinaire. Cette méthode permet de minimiser la mortalité et de maximiser le poids des poussins à 7 jours d'âge.

Une fiche technique a été développée. On y apprend comment fournir aux poussins un environnement optimal afin de favoriser leur bien-être et réduire la pression d'infection dans le poulailler.

Cette méthode de démarrage attentionnée sera également validée chez le dindon au courant de l'année.

Le projet *Poussin Podium* a été financé en partie en vertu du programme *Salubrité, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux*, conformément à l'accord Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*.

Programmes à la ferme

En décembre 2015, 99 % des fermes de poulets sont certifiées pour le PASAF et 95 % sont certifiées pour le PSA. Pour le dindon, 95 % des fermes sont certifiées selon le PASAF et le PST.

Nous encourageons les éleveurs à maintenir leurs certifications en appliquant quotidiennement toutes les exigences des programmes à la ferme, car le bien-être des animaux et la salubrité ont non seulement une importance cruciale pour les ÉVQ et pour l'ensemble de la filière avicole, mais également pour les consommateurs.



L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) est un partenariat du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

Régime d'indemnisation

Après avoir complété une étude de faisabilité en 2013, l'ÉQCMA a obtenu une subvention du programme des Initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en avril 2015. Les maladies ciblées par le projet sont celles couvertes dans le mandat de l'ÉQCMA, soit les quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO) sous autorité du gouvernement fédéral (Agence canadienne d'inspection des aliments, ACIA): l'influenza aviaire hautement pathogène et faiblement pathogène de souche H5 ou H7, la maladie de Newcastle, la pullorose et la typhose. Les deux autres maladies sont la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

Le projet vise à développer et à proposer aux partenaires du secteur avicole québécois un régime d'indemnisation collectif afin de couvrir certains coûts et pertes des producteurs et autres intervenants du secteur comme les abattoirs (incluant transporteurs et équipes de capture d'oiseaux), les couvoirs, les classificateurs et transformateurs d'œufs et les meuneries. Pour les MADO, l'ACIA indemnise le producteur pour:

- ☛ les animaux dont la destruction a été ordonnée;
- ☛ d'autres articles dont la destruction a été ordonnée, comme les aliments du bétail et les produits d'origine animale contaminés;
- ☛ les coûts engagés pour l'élimination des animaux et articles ordonnés à la destruction.

Le régime proposé couvrirait les coûts et pertes non couverts par l'ACIA tels que les frais de nettoyage et désinfection des bâtiments et les frais de biosécurité rehaussée. Pour LTI et MG, puisqu'il n'y a présentement aucune intervention donc aucune compensation des instances gouvernementales, le régime d'indemnisation de l'industrie couvrirait les principales pertes et coûts associés à l'éradication d'un troupeau infecté lorsque cela est jugé nécessaire (c.-à-d. frais de dépeuplement, valeur des oiseaux, frais de vaccination, de nettoyage et désinfection, de biosécurité rehaussée, etc.). Il en serait de même pour les intervenants ciblés comme les abattoirs, les couvoirs, les classificateurs et transformateurs d'œufs et les meuneries.

Pour la réalisation du projet, des statistiques détaillées ont été recueillies des partenaires du secteur et servent dans des activités de modélisation de propagation des maladies ciblées et d'analyses de coûts permettant de valider le montant du régime d'indemnisation souhaité. Entre autres options, la structure du régime vise le transfert de risques aux assureurs lequel comporterait une rétention (franchise collective) partagée par les membres. Un document sera développé pour détailler les éléments couverts par le régime et les intervenants participants.

L'échéancier de réalisation de ce projet est d'avril 2015 à décembre 2016. Si les partenaires appuient la proposition, l'ÉQCMA passera ensuite à la mise en œuvre du régime.

Laryngotrachéite infectieuse (LTI) et mycoplasmosse à *Mycoplasma gallisepticum* (MG)

Entre novembre 2014 et octobre 2015, l'ÉQCMA est intervenue dans une seule éclosion de LTI et aucune de MG. Le cas de LTI fut déclaré en décembre 2014 et, quelques semaines plus tard, un deuxième bâtiment sur le même site a été affecté par la LTI.

Déclaration obligatoire à l'ÉQCMA de maladies ciblées

Les travaux de concertation et d'élaboration réglementaire pour rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO), de LTI ou de MG ont été complétés en mai 2014 et soumis à ce moment-là par les quatre fédérations et syndicats de producteurs avicoles à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour approbation. Les modifications réglementaires de chacun de leur règlement de contingentement ou de production obligent leurs producteurs à déclarer toute éclosion des maladies ciblées et respecter les mesures de biosécurité préconisées par l'ÉQCMA pour leur éradication suite à une éclosion. Une convention entre l'ÉQCMA et les quatre fédérations et syndicats a été développée afin de préciser les responsabilités de chacun et sera signée à la suite de l'adoption de ces modifications réglementaires par la RMAAQ.

Au cours de la dernière année, l'ÉQCMA a participé à une rencontre avec la RMAAQ le 14 novembre 2014 et une conférence téléphonique le 17 avril 2015 pour le traitement du dossier du Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec qui est le premier dossier

traité par la RMAAQ. L'ÉQCMA aurait souhaité un dénouement favorable de ce dossier en 2015, mais puisqu'aucun échéancier n'est identifié d'avance avec les travaux de la RMAAQ, nous ne pouvons que souhaiter un dénouement favorable le plus rapidement possible.

Communications et activités de diffusion

Concernant l'influenza aviaire, l'ÉQCMA a participé à quelques conférences téléphoniques entre décembre 2014 et juin 2015 sur les éclosions en Colombie-Britannique et en Ontario. En suivi de ces situations, l'ÉQCMA a émis quelques communiqués de vigilance aux producteurs et intervenants du secteur avicole québécois.

L'ÉQCMA a participé à quelques activités lui ayant permis de mieux faire connaître son mandat, ses activités et ses réalisations. Voici la liste des activités de diffusion réalisées entre le 1^{er} novembre 2014 et le 31 octobre 2015:

- ☛ 25 novembre 2014: Présentation au couvoir provincial de La Coop fédérée à Saint-Hyacinthe sur les activités de l'ÉQCMA et les principes de base en biosécurité.
- ☛ 17 septembre 2015: Présentation sur la biosécurité et la gestion des maladies infectieuses au comité de liaison Hydro-Québec - UPA
- ☛ 28 septembre au 1^{er} octobre 2015: Participation au 5th International Symposium on Animal Mortality Management en Pennsylvanie.
- ☛ Participation aux activités de la Stratégie québécoise en santé et bien-être des animaux dont l'assemblée annuelle du 12 novembre 2015.

GESTION DE L'OFFRE ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

La Coalition G05

La Coalition G05 rallie de nombreuses personnes et organisations qui croient en une agriculture forte et un secteur alimentaire prospère au Québec. Elle vise le maintien de la gestion de l'offre au terme des différentes négociations commerciales nationales et internationales. Cette gestion de l'offre assure aux Québécois une production locale d'œufs, de volailles et de produits laitiers de grande qualité et, aux agriculteurs, un revenu équitable du marché, sans soutien financier du gouvernement.



La campagne *Fort et unis pour la gestion de l'offre*

La Coalition G05 a lancé le 25 mai 2015 une campagne publicitaire et d'affichage sous le thème *Forts et unis pour la gestion de l'offre*.

Les stratégies qui ont permises de mettre sur pied la campagne *Fort et unis* ont été adoptées unanimement par la Coalition G05, soit outiller et mobiliser les éleveurs et les partenaires dans des actions publiques et de relations gouvernementales. Nous souhaitons, par cette campagne, renouveler et maintenir l'appui politique à la gestion de l'offre ainsi que la positionner comme une politique agricole rentable et durable.

Les résultats de cette campagne de la Coalition G05 furent plus qu'impressionnants !

Les producteurs et les partenaires de toute la Coalition se sont mobilisés en très grand nombre :

- ☛ distribution de 300 grandes bannières, 2 000 coroplastes, 2 300 affiches papier, 2 500 magnétiques de portières et 3 000 macarons affichés au Québec;
- ☛ organisation de plus de 40 activités de presse, manifestations et rassemblements provinciaux, régionaux et locaux depuis mai 2015, dont la manifestation de plus de 1500 agriculteurs à Montréal lors de la journée du débat des chefs à Radio-Canada le 24 septembre 2015.

La portée publicitaire de la campagne :

- ☛ placements publicitaires radio, journaux, réseaux sociaux et création d'un site Web dédié : www.fortetunis.ca et d'un compte Twitter @CoalitionG05.

La grande visibilité médiatique de l'enjeu, autant dans les médias nationaux que régionaux :

- ☛ près de 500 articles dans les quotidiens;
- ☛ plus de 1 500 segments de médias électroniques et numériques.

La protection de la gestion de l'offre a fait partie des grands enjeux de la campagne électorale.

Négociations commerciales

La négociation multilatérale de libre-échange du Partenariat transpacifique (PTP), dans laquelle le Canada est activement engagé depuis 2012 avec l'Australie, le Brunéi, le Chili, les États-Unis, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam, a été conclue dans une entente de principe le 5 octobre 2015. Il est prévu qu'elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Tout en reconnaissant que le commerce international est essentiel à l'économie canadienne et que la signature d'accords commerciaux comme celui du Partenariat transpacifique est importante pour l'économie canadienne, les ÉVQ ont toujours demandé au gouvernement canadien qu'il n'ouvre pas davantage son marché intérieur aux importations de poulet et de dindon.

Le Canada importe déjà plus de poulet que la plupart des pays du PTP réunis, incluant les États-Unis. Or, l'entente prévoit que l'accès à nos marchés en provenance des pays signataires passera de 7,5 % à 9,6 % pour le poulet et de 5 % à 7 % pour le dindon.

Par ailleurs, le Parti libéral fédéral s'est engagé à revoir les mesures promises par l'ancien gouvernement conservateur en consultation avec les secteurs visés. Le resserrement des mesures de contrôles des importations ainsi que les mesures de compensations sont notre priorité. Les ÉVQ suivent ce dossier de très près et espèrent des avancées concrètes au cours des prochains mois. Ce dossier est prioritaire pour les ÉVQ en 2016.



MARKETING LE POULET DU QUÉBEC

Le Service marketing est responsable de la communication aux consommateurs liée au produit et principalement conçue pour favoriser la consommation de poulet et de dindon du Québec.

Note équipe analyse les attentes et les comportements des consommateurs pour établir les meilleures stratégies commerciales. Le rôle du marketing est avant tout de tisser un lien entre la fédération et les consommateurs afin d'atteindre les objectifs d'affaires des Éleveurs de volailles du Québec. Nous mettons en œuvre différentes tactiques pour rejoindre les consommateurs, notamment à travers les médias, les publicités, les commandites ainsi que les événements.

Campagne publicitaire *De notre famille à la vôtre*: performance exceptionnelle

La campagne *De notre famille à la vôtre* qui s'est poursuivie en 2015 a remporté le prix *Cœur d'or* de la 12^e édition du concours *Les Prix du cœur de la publicité* pour ses qualités humaines, ses valeurs de respect et sa façon de solliciter le consommateur de façon responsable.

De plus, une étude menée afin de mesurer la performance de la campagne confirme que le message diffusé à la télévision a été vu, remarqué et surtout apprécié par une grande partie de la population québécoise. Il a largement contribué à renforcer et à augmenter les perceptions positives que les Québécois ont du poulet et du travail des éleveurs du Québec.

Les résultats obtenus pour la campagne dans son ensemble ont largement dépassé les attentes que nous nous étions fixées.

Rappelons que la campagne, qui se déclinait en trois volets, visait à mieux faire connaître le métier d'éleveur, à rappeler toute la fierté des gens qui le pratiquent ainsi qu'à consolider ce lien de confiance et de sympathie si important qui existe entre les consommateurs et les ÉVQ.

☛ Volet 1: diffusion du message télé *Comme mon papa* et de nouvelles annonces imprimées ainsi qu'une présence sur le Web (*Coup de Pouce, Ricardo, Châtelaine, La Presse* +)

☛ Volet 2: tenue d'un concours qui fut largement diffusé dans les médias et qui permit à la famille gagnante de vivre un magnifique weekend à l'Île d'Orléans et d'être les invités de la famille Turcotte à un dîner champêtre animé par le chef Louis-François Marcotte.

☛ Volet 3: création de contenu avec la participation d'éleveurs et la présentation de recettes aux émissions *Curieux Bégin, Marina Orsini* et sur *Zeste et Évasion*. Sans oublier une collaboration avec la très populaire Marilou (*Trois fois par jour*) qui a diffusé sur sa page Facebook sa recette de poulet du Québec.

Internet, infolettres et Facebook: incontournables

Le site, qui avait été complètement revu en 2014, a connu une incroyable progression de son achalandage en 2015 avec près de 1 200 000 visiteurs uniques, et ce, grâce à une campagne publicitaire multiplateformes, une campagne de mots-clés, un nombre croissant d'abonnés à l'infolettre hebdomadaire et des activités sur la page Facebook qui comptait près de 89 000 adeptes au 31 décembre. Deux concours majeurs sur la page ont permis d'atteindre ce nombre.

Commandites et événements: toujours plus près des gens

Les éleveurs de poulet et de dindon du Québec ont participé à la fête agricole tenue au parc Jean-Drapeau à Montréal, le 13 septembre 2015. L'attraction du kiosque a été, sans contredit, les poussins et les dindonneaux qui ont attiré jeunes et moins jeunes. Les visiteurs ont pu échanger avec des éleveurs présents au kiosque ainsi que voir des poussins, des dindonneaux et des oiseaux adultes. L'activité a attiré 12 000 personnes, qui malgré la pluie, se sont présentés sur le site. Ce même jour, dans le cadre de la *Journée portes ouvertes* de l'UPA, la ferme d'Yvan Michon à La Présentation ouvrait ses portes au public qui a pu déguster des ailes de dindon sur place.

Le Poulet du Québec s'est aussi associé à la Ferme des Voltigeurs dans le cadre d'une commandite lors de la 50^e Finale des Jeux du Québec d'hiver qui se tenait à Drummondville, du 27 février au 7 mars. Au total, 5 000 plats cuisinés de poulet ont été offerts aux bénévoles.

Commandites régionales: générosité avant tout

Les syndicats régionaux ont contribué à des œuvres de charité parmi lesquelles figurent de nombreuses Moissons et des centres d'entraide, de cuisine collective et d'action bénévole. De plus, ils ont aussi été présents à l'Expo de Bellechasse, au Tirs de tracteurs antiques de Saint-Alexis et à l'Expo Rive-Nord.

**LA FAMILLE CÔTÉ MET
ENCORE PLUS DE SAVEUR
DANS VOTRE POULET RÔTI.**

*Les CÔTÉ élèvent
des poulets de qualité
depuis 1962.*



Découvrez les recettes
de nos familles sur
lepoulet.qc.ca


le **poulet**
du Québec

De notre famille
à la vôtre



1968-69

1967-68

5
GEOFFRION
1950 1964

4
BÉLNEAU
1950 1971

16
H. RICHARD
1955 1975

1
COUPE STANLEY CUP
1930 1963

COUPE STANLEY CUP
1953-53

COUPE STANLEY CUP
1945-48

COUPE STANLEY CUP
1949-54

MasterCard

d'indon

PANINIS AU DINDON
Maintenant disponibles
au Centre Bell
DECEMBRE 198 - 199 - 101 - 102 - 104 - 105

AVAYA

d'indon

PANINIS AU DINDON
Maintenant disponibles
au Centre Bell
DECEMBRE 198 - 199 - 101 - 102 - 104 - 105

FAIRE TOURNER L'ECONOMIE D'ICI

FONDS DE GARANTIE FTD

Centre Bell

FAIRE TOURNER L'ECONOMIE D'ICI

ACCÉDEZ À VOS DONNÉES PARTOUT ET À TOUT MOMENT.

MÊME AVANT LA SIRÈNE FINALE.

ACCÉDEZ À VOS DONNÉES PARTOUT ET À TOUT MOMENT.

MÊME AVANT LA SIRÈNE FINALE.

Bell AIR CANADA

Desjardins

Tim Hortons

SNV

CANADIAN

Qualinet

Expedio.ca

RONA

Intact

SUNWAY

MARKETING LE DINDON DU QUÉBEC

Dindon

L'objectif principal des efforts de marketing est d'augmenter la consommation de dindon. Pour ce faire, le Dindon du Québec a choisi de se rapprocher des gens, de favoriser l'essai du produit et de faire en sorte d'être reconnu comme étant la viande saine par excellence, celle des sportifs et des gens actifs. En 2015, le Dindon du Québec a étendu ses ailes vers des propriétés sportives de haut niveau en plus de compter sur deux remorques et un camion de rue et de participer à de nombreux événements sportifs majeurs et à de grands rassemblements.

Propriétés sportives de haut niveau

Un nouveau partenariat a été signé avec les Canadiens de Montréal, ce qui a permis d'introduire le panini de dinde au Centre Bell. La visibilité du Dindon du Québec, lors des matchs de hockey ainsi qu'à certains événements produits par la firme Effix (responsable de nombreuses commandites dont le Centre Bell), nous permet de faire rayonner la marque à un très large auditoire.

Du côté des Alouettes, la deuxième année de notre association à l'équipe nous a donné accès à une vitrine extraordinaire en stade et à la télévision pour le Dindon du Québec, en plus de nous permettre de développer avec la marque *Le Chef et moi* de Cascajares des pilons et des ailes de dindon arborant le logo des Alouettes et vendus exclusivement chez IGA.

Le Dindon du Québec a aussi été la vedette au menu lors des activités régulières des Aigles de Trois-Rivières, des Capitales de Québec, des Carabins de Montréal, du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke et lors de la Petite Aventure de vélo Desjardins.

Enfin, s'ajoutent à cette liste plus de 50 événements, dont 21 à caractère sportif, auxquels a participé le Dindon du Québec partout à travers la province. Cette multiplication de contacts clients a permis de faire goûter et de faire connaître notre produit à des milliers de personnes.

En voici quelques-uns :

- ☛ Tour de la montagne, Mont-Saint-Hilaire
- ☛ Défi vélo de la Maison des greffés, Montréal-Québec
- ☛ Triathlon, Saint-Lambert
- ☛ Trimemphré, Magog
- ☛ Tour du courage, Laurentides
- ☛ Marche du courage, Montréal
- ☛ Grand défi Pierre Lavoie, Montmagny
- ☛ Le Tour de l'Horloge Cours Toujours MAtv, Montréal
- ☛ Triathlon de Charlevoix
- ☛ Véloutour SP 2015, Basses-Laurentides
- ☛ Classique Top Box Crossfit, Montréal
- ☛ Festival Randonner le Québec, Matawinie

Remorques et camion de rue

Tandis que la grande remorque du Dindon du Québec, plus colorée et plus visible que jamais, a passé tout son été au cœur du Vieux-Port de Montréal, la petite remorque a sillonné les routes du Grand Montréal et de la province tout au long de l'été. Le camion de rue du traiteur Alexis Le Gourmand, dont le menu est exclusivement dédié au dindon, a également repris la route pour une troisième année consécutive.

Internet, infolettres et Facebook

Alors que le Dindon du Québec a attiré plus de 350 000 visiteurs uniques sur le site www.ledindon.qc.ca en 2015, le nombre d'abonnés à l'infolettre hebdomadaire a grimpé à 79 000 et le nombre d'adeptes à la page Facebook s'est maintenu à 48 000.

Promotion en restaurant

Le Dindon du Québec s'est taillé une place de choix sur les menus de La Cage – Brasserie sportive, Scores et Steak Frites sous la forme de burgers, de pilons et d'ailes savoureuses.

Dons et philanthropie

Depuis 2011, le Dindon du Québec supporte fièrement PROCURE, le seul organisme québécois entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate. Un homme sur sept recevra un diagnostic de cancer de la prostate au Québec. Une bonne alimentation faible en viande rouge ainsi que de saines habitudes de vie peuvent contribuer à prévenir la maladie.

En 2015, les éleveurs de dindon ont choisi de maintenir leur soutien à PROCURE et de supporter une seconde cause, l'Auberge du cœur Roland-Gauvreau de Joliette dont la mission est d'améliorer les conditions de vie immédiates des jeunes sans abri et en difficulté de 18 à 30 ans.

Pour ce faire, les éleveurs de dindon ont tenu un cocktail-bénéfice au Château Frontenac dans le cadre de leur assemblée annuelle. Cet événement a permis d'amasser 20 186 \$ qui furent partagés entre les deux organismes. La générosité des éleveurs ne se dément pas d'année en année. Merci !



COMMUNICATIONS

Le volet Communications du Service marketing et communications est responsable de la communication d'entreprise qui s'adresse à la fois au grand public, aux éleveurs, aux médias et à l'ensemble des intervenants de l'industrie.

Outils de communication

Provoqué et Petit Provoqué

Le *Provoqué* et le *Petit Provoqué* sont les deux principaux outils de communication utilisés par les ÉVQ. Le premier est disponible aux éleveurs, à la filière avicole et à quiconque souhaite suivre l'actualité aux ÉVQ. Il a été publié neuf fois en 2015. Le second est un bulletin électronique envoyé en complément d'information au *Provoqué*. Il est destiné à tous les titulaires de quotas de poulet et de dindon. En 2015, 27 envois ont eu lieu.

Notez que pour le bénéfice de nos lecteurs, le *Provoqué* est disponible, depuis quelques années, en version papier et électronique.

Site Internet

Le site des Éleveurs de volailles du Québec www.volaillesduquebec.qc.ca a été modifié afin de l'adapter à toutes les plateformes utilisées par les internautes. Il permet dorénavant une grande qualité de navigation tant sur un ordinateur que sur une tablette ou un téléphone intelligent.

Par ailleurs, l'esthétisme et le contenu du site, qui a été visité par près de 32 000 visiteurs uniques en 2015, ont été rafraîchis.

Relations de presse

Les relations de presse occupent une grande place dans les activités de communication des ÉVQ. Les contacts avec les médias sont fréquents. Pour de nombreux journalistes et chroniqueurs, les ÉVQ sont une source importante d'information sur le domaine avicole. En 2015, les sujets ayant suscité le plus d'interventions de la part des ÉVQ ont été les négociations dans le cadre du Partenariat transpacifique, l'utilisation judicieuse des antibiotiques, l'alimentation et le bien-être animal.

Réunions d'information

Des réunions d'information destinées aux éleveurs de volailles et une réunion d'information destinée aux éleveurs de dindon ont été organisées au cours de l'année.

Réunions d'information volailles

Des réunions d'information pour les éleveurs de volailles ont respectivement eu lieu les 9, 10 et 11 novembre 2015 dans quelques régions du Québec. Les dossiers suivants ont été abordés : les changements proposés au *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, le projet de *Convention sur la mise en marché du poulet* et le *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*.

Réunion d'information dindon

Une réunion d'information pour les éleveurs de dindon a eu lieu le 11 décembre 2015 à Drummondville. Dans le cadre de cette réunion, des présentations ont porté sur les sujets suivants : les dossiers nationaux, le *Règlement dindon*, les perspectives de marché, la promotion et le Partenariat transpacifique.

Activités

Journée de lobby des PPC | 49 parlementaires rencontrés

La quatrième édition de la journée de rencontre des parlementaires fédéraux s'est tenue à Ottawa le 5 mai dernier. Au total, 49 parlementaires (députés fédéraux, sénateurs ou membres du personnel) ont été rencontrés par les équipes formées par les Producteurs de poulet du Canada (PPC). Au Québec, les deux équipes, composées des élus Pierre-Luc Leblanc, Louis-Philippe Rouleau, Benoît Fontaine et Stéphane Veilleux ainsi que des permanents Christian Dauth et Martine Labonté, ont échangé avec six parlementaires (cinq députés et un conseiller), dont deux provenant du Parti conservateur, trois du Nouveau Parti démocratique et un du Parti libéral. Ces rencontres ont permis aux représentants du Québec et des autres offices provinciaux de discuter du maintien de la gestion de l'offre, des négociations du Partenariat transpacifique, de l'importation des poules de réforme, du *Programme de report des droits* et des mélanges définis de spécialités.

Organisée par les PPC, la journée de rencontre des parlementaires fédéraux fait partie du plan d'action sur les relations gouvernementales des PPC visant à établir des relations avec les représentants du gouvernement fédéral et à faire progresser les dossiers importants du secteur avicole canadien.

Commandites corporatives

En 2015, les ÉVQ ont commandité plusieurs événements ayant pour but de tisser des liens, de bâtir et de maintenir des relations d'affaires profitables avec les intervenants de l'industrie. Voici les événements commandités en 2015 :

- ☛ Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, du 16 au 18 janvier 2015;
- ☛ Tournois de golf : Desjardins Entreprises, Fondation St-Hubert, FPOQ et Fondation OLO, Exceldor et Moisson Québec;
- ☛ Pédalons pour L'ŒUVRE LÉGER/Digniterre, dans le cadre du Défi métropolitain de Châteauguay en collaboration avec la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, 24 mai 2015;
- ☛ Congrès annuel des Groupes conseils agricoles du Québec, 9 et 10 avril 2015;
- ☛ PROCURE et Auberge du cœur Roland-Gauvreau de Joliette, 14 avril 2015;
- ☛ Rendez-vous avicole AQINAC, 18 novembre 2015.



LE DINDON DU QUÉBEC EST FIER DE SOUTENIR PROCURE DEPUIS 6 ANS.

PRO♂CURE
Halte au cancer de la prostate.

le **dindon**
du Québec

LES COMITÉS

Les élus participent à plusieurs comités qui contribuent au mandat des Éleveurs de volailles du Québec afin de répondre à des enjeux plus spécifiques qui concernent la production avicole.

Parmi tous les comités auxquels siègent les élus, nous vous en présentons six qui ont été particulièrement actifs en 2015.



PROMOTION DU DINDON

Président du comité : **Guillaume CÔTÉ**

Le comité de promotion pour le Dindon du Québec est responsable d'encadrer les activités liées à la promotion du dindon en conformité avec les budgets alloués. À la suite de l'élaboration des grandes orientations afin de mettre en œuvre différentes tactiques pour rejoindre les consommateurs notamment à travers les médias, les publicités, les commandites ainsi que les événements, l'équipe marketing déploie ensuite les efforts pour la réalisation de celles-ci. L'objectif principal des efforts de marketing pour ce comité est d'augmenter la consommation de dindon. En 2015,

le Dindon du Québec a choisi de se rapprocher des gens, de favoriser l'essai du produit et de faire en sorte d'être reconnu comme étant la viande saine par excellence, celle des sportifs et des gens actifs. Le Dindon du Québec commandite des propriétés sportives de haut niveau en plus de compter sur deux remorques et un camion de rue et de participer à de nombreux événements sportifs majeurs et à de grands rassemblements.



PROMOTION DU POULET

Président du comité : **Louis-Philippe ROULEAU**

Le comité de promotion pour le Poulet du Québec est responsable de la communication aux consommateurs liée au produit et principalement conçue pour favoriser et maintenir la consommation de poulet. Le comité oriente l'équipe marketing de la fédération en vue d'établir les meilleures stratégies commerciales en conformité avec les budgets alloués. Le comité a également pour mission d'encadrer toutes les activités liées à la promotion du poulet. La publicité consommateur a été l'outil de communication au centre de la campagne de 2015.

Rappelons que la campagne, qui se déclinait en trois volets, visait à mieux faire connaître le métier d'éleveur, à rappeler toute la fierté des gens qui le pratiquent ainsi qu'à consolider ce lien de confiance et de sympathie si important qui existe entre les consommateurs et les ÉVQ.



RÈGLEMENTATION DU POULET

Président du comité : **François CLOUTIER**

Les *Règlements sur la production et la mise en marché* constituent un des centres névralgiques de la fédération. Le comité de réglementation des éleveurs de poulet analyse l'application de leur *Règlement sur la production et la mise en marché* dans le but de l'améliorer et d'assurer qu'il est conforme à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles ainsi qu'aux objectifs du *Plan conjoint*. Sur cette base, le comité étudie et élabore des modifications à apporter au *Règlement*, qui sont ensuite soumises au conseil d'administration des Éleveurs de volailles du Québec.



RELÈVE DINDON

Président du comité : **Guy JUTRAS**

Le comité sur la relève dindon a pour objectif de formuler des propositions au comité des éleveurs de dindon visant le développement et la mise en place de programmes de démarrage et d'aide à la relève en production de dindon. Ce comité est responsable de la mise en œuvre et l'amélioration de programmes selon l'évolution du contexte et des perspectives de la production du dindon au Québec.

À la demande du comité des éleveurs de dindon, le comité relève a, en 2015, proposé un programme d'aide au démarrage non apparenté. Pour ce faire, une évaluation des programmes d'aide au démarrage et à la relève existants et une simulation financière ont été réalisées. Ce projet sera finalisé en 2016.



VÉRIFICATION

Président du comité : **Pierre-Luc LEBLANC**

Le comité de vérification a tenu une rencontre à la fin de l'année financière afin d'examiner les résultats finaux de l'exercice 2015 des Éleveurs de volailles du Québec. À cette occasion, ils ont rencontré les auditeurs indépendants mandatés par l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec. Les membres ont pu prendre connaissance des résultats et de l'état des différents fonds administrés, soit le fonds d'administration du *Plan conjoint*, le fonds de promotion du poulet, le fonds de promotion du dindon ainsi que les fonds de pénalités.

Les membres ont également examiné l'état de la situation financière et l'état de flux de trésorerie et ont discuté des différentes conventions comptables utilisées en 2015 ainsi que des notes complémentaires présentées à l'état financier. Les auditeurs indépendants ont fait le point sur les différents dossiers avec les membres du comité de vérification et ont répondu aux questions des membres du comité.



VÉRIFICATION DE LA CONVENTION

Présidente du comité : **Lise ST-GEORGES**

Les activités de vérification auprès des acheteurs et des abattoirs sont réalisées par un vérificateur externe mandaté par le comité de vérification composé de huit membres, dont quatre représentants des ÉVQ et quatre représentants de l'AAAQ.

Ce comité a la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports de vérification du vérificateur externe de la *Convention*.

Les quatre représentants des ÉVQ sur ce comité ont aussi le mandat d'analyser l'application de la *Convention de mise en marché* afin d'en évaluer la capacité de répondre aux objectifs du *Plan conjoint* des ÉVQ et de répondre aux besoins du marché. Le cas échéant, le comité de vérification de la *Convention* étudie les modifications à apporter à la *Convention* et en négocie le contenu avec les représentants de l'AAAQ.

PERSONNEL DES ÉVOQ

Au service des éleveurs de volailles

Le personnel des Éleveurs de volailles du Québec est réparti à l'intérieur de divers services.

Direction générale

Organise, planifie et contrôle toutes les activités en vue de l'atteinte des objectifs établis par le conseil d'administration.

Administration et contingentement

Planifie, gère et coordonne toutes les activités reliées aux ressources administratives, financières, humaines et matérielles. Voit également à l'application et à l'administration des règlements et des conventions sur la mise en marché de la volaille au Québec.

Affaires économiques et programmes

Fait le suivi des marchés de la volaille et des programmes à la ferme. S'occupe également des dossiers relatifs à l'environnement, à la salubrité, au bien-être animal, à la recherche et au transfert et à divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.

Marketing et communications

Est responsable de la communication aux consommateurs liée au produit et principalement conçue pour favoriser la consommation de poulet et de dindon du Québec. Ce service est également responsable de la communication d'entreprise qui s'adresse à la fois au grand public, aux éleveurs, aux médias et à l'ensemble des intervenants de l'industrie.

Règlementation et vérification

Exerce un rôle-conseil en matière de réglementation, gère les dossiers juridiques et représente l'organisation devant les divers tribunaux. Supervise et coordonne les enquêtes de production, la surveillance de l'application des règlements et conventions ainsi que les transferts et détention de quotas.



DE GAUCHE À DROITE

DIRECTION GÉNÉRALE, ADMINISTRATION ET CONTINGEMENT

Edith BRAULT-LALANNE, directrice générale adjointe et affaires juridiques 🐦

Élaine D'ADAMO, responsable aux guides et bilans 🐦

Claire DUHAMEL, commis-secrétaire-réceptionniste 🐦

Pierre FRÉCHETTE, directeur général 🐦

André GAGNON, directeur administration et contingentement 🐦

Sylvie GRENIER, adjointe administrative 🐦

Réjeanne HALDE, adjointe à la direction 🐦

Sabrina PLOURDE, responsable aux guides et bilans 🐦

Édith ROCHON, commis-secrétaire à l'archivage 🐦

Mélanie SAVARD, coordonnatrice - Direction administration et contingentement 🐦

Thi Bich Thu TRAN, technicienne comptable 🐦



PERSONNEL DES ÉVO

DE GAUCHE À DROITE

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PROGRAMMES

Martine LABONTÉ, directrice

Nathalie ROBIN, agente de salubrité et bien-être animal

MARKETING ET COMMUNICATIONS

Monique DAIGNEAULT, agente de publicité et promotion

Christian DAUTH, conseiller au marketing et aux communications

Lizianne FORTIER, directrice

Christiane JETTÉ, adjointe administrative

Marylène JUTRAS, agente de communication

RÈGLEMENTATION ET VÉRIFICATION

Jean-Louis BERTHIAUME, inspecteur vérificateur

Marie-Josée CHAMPS, directrice

Chantal FORTIN, adjointe à la directrice

Louise GARON, responsable aux transferts

Lina PETERKIN, responsable aux transferts

André POITEVIN, inspecteur vérificateur

Odile PUTOD, adjointe administrative



SYNDICATS RÉGIONAUX

Éleveurs de volailles de la Montérégie

(Partie Montérégie, Saint-Jean–Valleyfield)

Secrétaire : **André Young** - ayoung@upamonteregie.ca
3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél.: 450 774-9154 Téléc.: 450 778-3797

Syndicat des éleveurs de volailles de la Rive-Nord

(Outaouais-Laurentides, Lanaudière, Abitibi)

Secrétaire : **Claude Laflamme** - claflamme@upa.qc.ca
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Tél.: 450 753-7486 Téléc.: 450 759-7610

Éleveurs de volailles Mauricie–Centre- du-Québec

(Mauricie, Centre-du-Québec)

Secrétaire : **Marc Dessureault** - marcdessureault@upa.qc.ca
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Tél. : 819 519-5838 Téléc. : 819 415-0858

Éleveurs de volailles de l'Est-du-Québec

(Québec, Beauce, Côte-du-Sud, Capitale-Nationale, Côte-Nord, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et Gaspésie)

Secrétaire : **Alain Roy** - alainroy@upa.qc.ca
2550, 127^e Rue, Saint-Georges-Est (Québec) G5Y 5L1
Tél.: 418 228-5588 Téléc.: 418 228-3943

Éleveurs de volailles des Cantons de l'Est (Montérégie-Est, Montérégie - MRC 460, 470 et 550)

Secrétaire : **André Young** - ayoung@upamonteregie.ca
3800, boul. Casavant Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Tél.: 450 774-9154 Téléc.: 450 778-3797



A photograph of the interior of a poultry farm. The room is dimly lit, with wooden walls and ceiling. Several red heat lamps are hanging from the ceiling. In the foreground, there is a large pile of straw or bedding. Two men are standing in a doorway on the right, looking out at a bright outdoor area with a gravel path and a large silo in the background. The text is overlaid on the left side of the image.

« Les éleveurs de volailles
occupent une place de choix dans
le cœur des Québécois. »





*Au Québec, les 753 familles
d'éleveurs de poulet et
les 136 familles d'éleveurs
de dindon sont fières de travailler
chaque jour pour produire
la meilleure volaille qui soit.*